MEETIC
Société par actions simplifiées au capital de 2 049 696,96 euros
Siège social : 53 rue de Châteaudun – 75009 Paris
439 780 339 RCS Paris

(la « **Société** »)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU16 JUILLET 2026

TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13.659.636 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 13.659.636 €

AFFECTATION

- à concurrence de 13.659.636 euros au poste « REPORT A NOUVEAU » qui serait ainsi porté à - 25.879.686 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient bénéficiaires de 105.487.752 €.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, l'associée unique prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes pour les trois exercices précédents.

« Certifiée conforme à l'original »
Le Président
Monsieur Eigenmann Philip Douglas

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

PARTIE 1 — ÉTATS FINANCIERS

1.1 Bilan — Actif

BILAN — Système de base — ACTIF (EUR)				
ACTIF	Exercice 31/12/2025			Exercice 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	46 697 423	42 030 236	4 667 186	6 754 074
Fonds commercial	17 133 722	5 574 000	11 559 722	11 559 722
Autres immobilisations incorporelles				2 501 212
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 342 292	8 060 813	1 281 479	1 622 471
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations	205 845 101	182 417 294	23 427 807	24 944 781
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				21 943 193
Autres immobilisations financières	1 184 403	19 265	1 165 137	1 257 305
Total de l'actif immobilisé (III)	**280 202 940**	**238 101 609**	**42 101 331**	**70 582 758**
(1) Dont à moins d'un an			*0*	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

BILAN — Système de base — ACTIF (EUR)				
ACTIF	Exercice 31/12/2025			Exercice 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances Clients et Comptes rattachés	23 092 121		23 092 121	42 726 195
Autres créances	18 337 643		18 337 643	41 357 338
Charges constatées d'avance	1 694 799		1 694 799	2 133 806
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	96 981 308		96 981 308	56 259 106
Total de l'actif circulant (IV)	**140 105 870**	**-**	**140 105 870**	**142 476 445**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	6 150 942		6 150 942	1 032 752
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**426 459 752**	**238 101 609**	**188 358 141**	**214 091 955**
(2) Dont à moins d'un an			*42 624 562*	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

1.2 Bilan — Passif

BILAN — Système de base — PASSIF (EUR)		
PASSIF	**Exercice 31/12/2025**	**Exercice 31/12/2024**
Capital [dont versé : 1 1915 203]	1 915 203	2 154 604
Primes d'émission, de fusion, d'apport	123 963 882	169 827 269
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	410 181	410 181
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(39 539 322)	(44 004 114)
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	13 659 636	4 464 792
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 078 172	5 078 172
Total des capitaux propres (I)	**105 487 752**	**137 930 904**
Provisions pour risques	6 150 942	1 032 752
Provisions pour charges	1 973 008	943 260
Total des provisions (II)	**8 123 949**	**1 976 012**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 064 630	13 535 841
Dettes fiscales et sociales	9 077 730	10 052 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 741 830	34 339 384
Produits constatés d'avance	8 777 621	13 883 656
Total des dettes (1) (III)	**69 661 811**	**71 811 451**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	5 084 631	2 373 588
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**188 358 143**	**214 091 955**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	*69 661 811*	
(2) Dont emprunts participatifs	*0*	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

1.3 Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT — Système de base (EUR)		
	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue	156 873 836	142 110 496
Montant net du chiffre d'affaires	156 873 836	142 110 496
Production stockée		
Production immobilisée	1 186 461	2 775 970
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	443 260	1 180 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 670	
Autres produits	2	7 633
Total des produits d'exploitation (I)	**158 510 230**	**146 074 100**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	95 670 098	79 193 364
Impôts, taxes et versements assimilés	3 130 243	3 088 804
Salaires	18 889 273	16 887 687
Cotisations sociales	7 911 638	8 216 921
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 831 328	6 669 064
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	674 553	3 500 000
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	1 473 008	170 000
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	33 000	
Autres charges	1 491 228	2 039 505
Total des charges d'exploitation (II)	**134 104 369**	**119 765 345**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**24 405 861**	**26 308 754**
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier / - Redevances de crédit-bail immobilier	*0*	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

COMPTE DE RÉSULTAT — Système de base (EUR)		
	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)	2 896 414	3 896 578
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 399 846	883 972
Reprises sur dépréciations et provisions	1 032 752	386 787
Différences positives de change	1 515 642	715 239
Produits des cessions d'immobilisations financières	96 075	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	**6 940 729**	**5 882 576**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 667 916	16 406 752
Intérêts et charges assimilées (3)	941 315	1 402 228
Différences négatives de change	2 785 927	335 994
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**11 395 159**	**18 144 974**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(4 454 430)**	**(12 262 399)**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II +/- III - IV + V - VI)	**19 951 431**	**14 046 356**
Produits exceptionnels (VII)	-	243 713
Charges exceptionnelles (VIII)	-	147 713
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-**	**96 000**
Participation des salariés aux résultats (IX)	323 209	926 401
Impôts sur les bénéfices (X)	5 968 587	8 751 163
Total des produits (I+III+V+VII)	**165 450 959**	**152 200 388**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**151 791 323**	**147 735 597**
BENEFICE OU PERTE	**13 659 635**	**4 464 792**
(2) Dont produits concernant les entités liées	*2 896 414*	
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	*941 315*	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

PARTIE 2 — PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Cadre réglementaire et référentiel applicable

Les comptes annuels de la SAS MEETIC, établis au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025, sont préparés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général (règlement ANC n° 2014-03) tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La SAS MEETIC est la société mère française d'un groupe international actif dans le secteur des services de rencontres en ligne. Elle est détenue à 100 % par la Succursale Match.com Europe Ltd (SIREN 798 126 868), elle-même filiale de Match Group, Inc. (Dallas, Texas, USA), entité mère ultime du groupe.

2.2 Faits significatifs de l’exercice 2025

Migration de la plateforme technique vers l’infrastructure Match Group

Au cours de l’exercice 2025, la société a mené la migration de ses systèmes et applications vers la plateforme technique mutualisée du groupe Match. Cette migration, finalisée en 2026, a constitué un projet structurant majeur visant à optimiser l’efficacité opérationnelle et renforcer la fiabilité des infrastructures.

Le développement de la coopération intra groupe permettra ainsi d’accroître les performances et résultats du groupe.

Rupture conventionnelle collective

Dans le cadre de sa démarche d’adaptation et d’optimisation de son organisation, la société a mis en œuvre au cours de l’exercice 2025 une rupture conventionnelle collective (RCC). Cette mesure s’inscrit dans une stratégie globale de recentrage des compétences et d’allégement de la structure de coûts, visant à soutenir la compétitivité et la performance durable de la société.

Réduction de capital

Au cours de l’exercice 2025, la société a procédé à une réduction de capital d’un centime d’euro par action. La valeur nominale de chacune des 23 940 039 actions composant le capital a ainsi été ramenée de 0,08 € à 0,07 €, soit une réduction de capital de 239 400,39 €.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

2.3 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux suivants :

- Régularité et sincérité : les comptes donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de la société.
- Continuité d'exploitation : les comptes sont établis dans l'hypothèse de la continuité de l'activité.
- Permanence des méthodes : les méthodes d'évaluation et de présentation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent, sauf modifications mentionnées ci-après.
- Prudence : les résultats ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont réalisés, les charges et risques probables sont provisionnés.
- Indépendance des exercices : les charges et produits sont rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

2.4 Changements de méthodes intervenus en 2025

En application du règlement ANC n° 2022-06, les modifications suivantes ont été apportées à la présentation des états financiers :

- Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (anciens comptes 675/775) sont désormais présentées en résultat d'exploitation (comptes 657/757) et non plus en résultat exceptionnel.
- Le compte 791 (transferts de charges) a été supprimé conformément à l'article 1er du règlement.
- Les amendes et pénalités (ancien compte 671200) sont désormais comptabilisées en compte 658200 (charges diverses de gestion courante) et non plus en charges exceptionnelles.
- Le système développé est supprimé. Les états financiers sont présentés selon le modèle de base (art. 821-1 et 821-2 du PCG).

Ces changements ont eu un impact sur la présentation des comptes mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net de l'exercice.

2.5 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L’établissement d’états financiers dans le référentiel comptable français conduit la Direction de Meetic à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d’actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l’annexe.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. La Direction revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Les immobilisations
- Les créances
- Les provisions

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Les principales règles et méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :

- De dépenses liées à la création des sites amorties sur 2 ans.
- D'achats de logiciels et de licences, qui sont amortis sur leur durée d'utilité avec un maximum de 3 ans en linéaire.
- De fonds commerciaux (Lexa.nl, Amoureux.com, Pasta Party). Leurs durées d'utilisation ne sont pas déterminables et donc par conséquent non amortissables (sauf mention spécifique dans les notes)
- D'un mali de fusion généré suite à la TUP de la société FC&CO pour un montant de 2 273 k€.

Dans le cas des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée lorsque la valeur d'inventaire, appréciée en fonction de sa valeur d'utilité, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans le cadre de la première application, au 1er janvier 2016, du Règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux et aux malis techniques a été menée.

Au terme de cette analyse, l'affectation des fonds de commerce au poste « fonds commercial » n'a pas été remise en cause.

Sauf exception, les fonds commerciaux de la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. En conséquence, ils ne sont pas amortis sauf mention spécifique dans les notes ci-dessous mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Le fonds commercial de 17 133 722€ (brut) fait l'objet d'une dépréciation annuelle sur la base d'un test de valeur recouvrable ; une dépréciation cumulée de 5 574 000€ est constatée au 31/12/2025.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les éléments de l'actif corporel ne comprennent pas plusieurs composants au sens du règlement CRC n°2002-10.

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- Installations générales, agencements, aménagements 5 ans linéaire
- Matériel de transport 1 an linéaire
- Matériel de bureau et informatique 3 ans linéaire
- Mobilier 5 ans linéaire

Pour le matériel de bureau et informatique, un amortissement dérogatoire est doté en complément entre la durée réelle et la durée d'usage restant admise sur le plan fiscal.

Titres de participation

Les titres de participation comprennent les acquisitions des sociétés, Neu.de, Match International Limited, Match.com Nordic AB, Match.com Global Investments SARL, Massive Media Europe NV et Meetic Italia SLU.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. La société a, en effet, opté pour l'inscription à l'actif des dépenses d'honoraires directement imputables à l'acquisition des titres. Cette option irrévocable est différente du traitement retenu concernant les rubriques immobilisations incorporelles et corporelles. Si le contrat prévoit une clause de complément de prix à payer par Meetic S.A.S. aux vendeurs, une estimation provisoire du coût d'acquisition complémentaire est réalisée lors de l'acquisition et révisée à chaque clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, appréciée en fonction de la valeur d'utilité ou de la juste valeur, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participations, la société a utilisé la méthode des flux nets de trésorerie actualisés de l'entité diminués/augmentés de la dette/trésorerie nette composés d'un horizon de prévision de 5 ans et d'une valeur terminale actualisée ou jusqu'à l'obtention de flux nuls.

Un amortissement dérogatoire est doté au prorata temporis sur la partie des frais d'acquisition incorporés aux prix de revient des titres. Ces frais sont amortis sur 5 ans.

Au 31/12/2025, les dépréciations sur titres de participation s'élèvent à 182 417 294 € (contre 180 900 321 € au 31/12/2024), soit une dotation nette de l'exercice de 1 514 973 €.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances rattachées à des participations

Ces créances sont relatives aux avances de trésorerie auprès des filiales du Groupe. Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La valeur de ces créances est testée dans le cadre du test de dépréciation portant sur les titres de participation.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les valeurs mobilières font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres, afin de ramener leur valeur nette comptable au cours de clôture ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

Au 31/12/2025, les VMP comprennent 80 000 000 € de dépôts à court terme, valorisés à leur valeur nominale.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des dépenses de loyer. En effet, les frais de loyer sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été consommés.

Le complément est constitué des charges opérationnelles courantes.

Opérations en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par la société sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont enregistrées en écarts de conversion actif (6 150 942 €) et passif (5 084 631 €). La perte nette de change latente est couverte par une provision pour risque de change d'un montant identique (6 150 942 €).

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué principalement de produits de souscription aux services de rencontres en ligne (abonnements). Ces services proposés aux clients constituant une prestation continue dans le temps, le chiffre d'affaires est reconnu prorata temporis sur une base journalière. Les produits constatés d'avance représentent la part des abonnements facturés mais couvrant des périodes postérieures à la clôture.

Les revenus issus des technologies mobiles sont constitués des reversements des opérateurs mobiles avec lesquels la société a conclu un partenariat, pour la présence de ses sites mobiles sur les portails des opérateurs. La rétrocession en provenance des opérateurs est comptabilisée en net de leurs frais de gestion lors de la livraison de la prestation.

Les revenus issus des campagnes d'affichage de bannières publicitaires sur le site de la société sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement des dites campagnes.

La société reconnait également un chiffre d'affaires lié aux prestations de services rendues aux autres sociétés du groupe.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, Meetic S.A.S. a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, etc.…) sont provisionnés dès lors qu'une obligation de Meetic S.A.S. envers un tiers existe à la clôture. Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles et sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif. Au 31/12/2025, les principales provisions sont les suivantes :

Nature de la provision	Montant 31/12/2025	Commentaire
Provision pour perte de change	6 150 942 €	Couvre les ECA latents
Provision Severance	1 473 008 €	Indemnités de départ personnel
Provision remise en état	500 000 €	Remise en état locaux
TOTAL	**8 123 950 €**	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Intégration fiscale

La SAS MEETIC est membre du groupe fiscal constitué par la Succursale Match.com Europe Ltd (société mère au sens fiscal, SIREN 798 126 868) depuis le 1er janvier 2015. La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société membre est imposée comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. La créance ou dette d'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société membre. Au 31/12/2025, MEETIC présente une dette d'intégration fiscale de 6 952 830 €.

Engagements retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés, pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Les engagements sont proches de zéro au 31 décembre 2025 compte tenu de la faible ancienneté des salariés et du taux de rotation des effectifs. Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée à la clôture de la période.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

PARTIE 3 — INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Immobilisations

La variation de -22M€ sur les immobilisations financières brutes s'explique par une distribution d'un prêt de 22M€ envers MEL à MEL French Branch.

La société a constaté une dépréciation sur ses propriétés intellectuelles (LoveScout) à hauteur de 675K€.

La méthode retenue pour la valorisation des titres MIL a consisté à déterminer la valeur du patrimoine de la société MIL au 31 décembre 2025, tout en tenant compte de ses résultats prévisionnels pour l'année 2026.

Par conséquent, la société a constaté une dépréciation sur ses titres de participation MIL à hauteur de 1,5M€.

Tableau des immobilisations (EUR)				
Rubriques (a)	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	64 900 966	2 468 212	-3 538 033	63 831 145
Immobilisations corporelles	8 732 502	609 790		9 342 292
Immobilisations financières	229 064 865	4 737	-22 040 098	207 029 504
Total	**302 698 333**	**3 082 739**	**-25 578 131**	**280 202 941**

Tableau des amortissements (EUR)						
Rubriques (a)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	Variable	Linéaire	24 871 958	3 880 545	-1 036 820	27 715 683
Immobilisations corporelles	Variable	Linéaire	7 110 031	950 783		8 060 814
Immobilisations financières						0
Total			**31 981 989**	**4 831 328**	**-1 036 820**	**35 776 497**

Tableau des dépréciations (EUR)				
Rubriques (a)	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	19 214 000	674 553		19 888 553
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	180 919 586	1 516 975	-1	182 436 560
Total	**200 133 586**	**2 191 528**	**-1**	**202 325 113**

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

3.2 Provisions

Tableau des provisions					
Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
1. Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	5 078 172 €	0 €	0 €	0 €	**5 078 172 €**
Sous-total provisions réglementées (I)	**5 078 172 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**5 078 172 €**
2. Provisions pour risques et charges					
Provision pour perte de change	1 032 752 €	6 150 942 €	-1 032 752 €	0 €	**6 150 942 €**
Provision Indemnités de licenciement	30 000 €	1 473 008 €	-30 000 €	0 €	**1 473 008 €**
Provision litige	913 260 €	0 €	-413 260 €	0 €	**500 000 €**
Sous-total provisions pour risques et charges (II)	**1 976 012 €**	**7 623 950 €**	**-1 476 012 €**	**0 €**	**8 123 950 €**
3. Provisions pour dépréciations					
Dépréciations immo. Incorporelles	19 214 000 €	674 553 €	0 €	0 €	**19 888 553 €**
Dépréciations titres de participation	180 900 321 €	1 516 974 €	-1 €	0 €	**182 417 294 €**
Dépréciations autres immo. Financières	19 265 €	0 €	0 €	0 €	**19 265 €**
Sous-total provisions pour dépréciations (III)	**200 133 586 €**	**2 191 527 €**	**-1 €**	**0 €**	**202 325 112 €**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**207 187 770 €**	**9 815 477 €**	**-1 476 013 €**	**0 €**	**215 527 234 €**

Ventilation des dotations et reprises par nature de résultat

Nature	Dotations 2025	Reprises 2025
Dotations/reprises d'exploitation	2 147 561 €	443 260 €
Dotations/reprises financières	7 667 916 €	1 032 752 €
Dotations/reprises exceptionnelles	—	—
TOTAL	**9 815 477 €**	**1 476 013 €**

3.3 Échéances des créances

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice (EUR)			
Créances (a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	1 184 403		1 184 403
Créances de l'actif circulant	41 429 763	40 929 763	500 000
Charges constatées d'avance	1 694 799	1 694 799	
Total	**44 308 965**	**42 624 562**	**1 684 403**

Les créances clients et comptes rattachés, ainsi que les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

3.4 Échéances des dettes

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (EUR)				
Dettes (a)	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus**	**Échéance à plus de cinq ans**
Fournisseurs et comptes rattachés	12 064 630	12 064 630		
Personnel et comptes rattachés	3 493 558	3 493 558		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 571 720	2 571 720		
État et autres collectivités publiques	3 012 452	3 012 452		
Autres dettes	39 741 830	39 741 830		
Produits constatés d'avance	8 777 621	8 777 621		
Total	**69 661 811**	**69 661 811**	**0**	**0**

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an et correspondent aux flux de cash pool entre les sociétés du groupe.

3.5 Filiales et participations

Au 31/12/2025, MEETIC détient directement 5 filiales à 100 % et une participation à 50 % :

Tableau des filiales et participations				
Filiales et participations	**Informations financières**			
	Capitaux propres (2)(3)	**Quote-part du capital détenue (en %)**	**Valeur comptable des titres détenus (4) - Brute**	**Valeur comptable des titres détenus (4) - Nette**
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)				
1. Neu.de GmbH Weihenstephaner Str. 12, 81673 München – Allemagne	13 524 857 EUR	**100%**	21 129 436 €	0 €
2. Match.com International Ltd. 27 Old Gloucester Street, London WC1N 3AX – Royaume-Uni	18 269 173 GBP	**100%**	141 834 942 €	23 427 809 €
3. Match.com Nordic AB Deloitte AB, Box 386, 20123 Malmö – Suède	9 829 894 SEK	**100%**	451 617 €	0 €
4. Massive Media Europe Emile Braunplein 18, B-9000 Gent – Belgique	21 106 602 EUR	**100%**	15 967 967 €	0 €
5. Meetic Italia SRL 3 Piazza Filippo Meda, Milan 20121 – Italie	325 244 EUR	**100%**	10 000 €	0 €
A. Total des filiales			**179 393 962 €**	**23 427 809 €**
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
6. Match.com Global Investments SARL 1 Rue Peternelchen, 2370 Hesperange - Luxembourg	*n.d.*	**50%**	26 451 139 €	0 €
B. Total des participations			**26 451 139 €**	**0 €**
C. Total des filiales et des participations (A + B)			**205 845 101 €**	**23 427 809 €**

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Tableau des filiales et participations				
Filiales et participations	Informations financières			
	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (3)(4)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)				
1. Neu.de GmbH Weihenstephaner Str. 12, 81673 München – Allemagne		1 142 932 €	160 782 €	
2. Match.com International Ltd. 27 Old Gloucester Street, London WC1N 3AX – Royaume-Uni		28 417 814 €	2 493 934 €	
3. Match.com Nordic AB Deloitte AB, Box 386, 20123 Malmö – Suède		8 436 887 €	28 288 €	
4. Massive Media Europe Emile Braunplein 18, B-9000 Gent – Belgique		3 224 €	68 397 €	
5. Meetic Italia SRL 3 Piazza Filippo Meda, Milan 20121 – Italie		103 298 €	11 935 €	
A. Total des filiales	**0**	**38 104 156 €**	**2 763 338 €**	**0**
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
6. Match.com Global Investments SARL 1 Rue Peternelchen, 2370 Hesperange - Luxembourg		0	-391 481 €	
B. Total des participations	**0**	**0**	**-391 481 €**	**0**
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**0**	**38 104 156 €**	**2 371 857 €**	

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

PARTIE 4 — INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Résultat exceptionnel

Aucun produit exceptionnel ni aucune charge exceptionnelle n'ont été enregistrés sur l’exercice.

4.2 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à 5 968 587 €. La SAS MEETIC est membre du groupe fiscal constitué par la Succursale Match.com Europe Ltd depuis le 1er janvier 2015.

Dans le cadre de ce régime, le résultat fiscal de MEETIC s'établit à 13 659 636 € (bénéfice), après réintégrations de 20 954 840 € et déductions de 11 402 528 €. L'IS théorique calculé sur ce résultat correspond à la charge enregistrée.

Aucun crédit d'impôt recherche ou autre crédit d'impôt significatif n'a été constaté sur l'exercice, seule une réduction mécénat de 720 € est appliquée.

4.3 Ventilation du chiffre d’affaires

Catégorie	France	Hors France	Total
Production vendue - services	62 853 737 €	94 020 099 €	156 873 836 €

Le chiffre d’affaires export représente 60 % du total des ventes.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

PARTIE 5 — INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1 Effectifs

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice 2025 s'établit à 204 personnes, dont 11 apprentis et 5 travailleurs handicapés.

Répartition des effectifs par catégorie	
Lignes à développer par catégorie de salariés	**Effectif moyen employé pendant l'exercice**
Employés	2
Cadres	202
Total	**204**

5.2 Entité consolidante

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		Valeur / Information
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Match Group, Inc.
	Siège	8750 North Central Expressway, Dallas, TX 75231, USA
	N° d'identification si entité française	Non applicable (entité étrangère)
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Non déposé en France
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Succursale MATCH.COM EUROPE LTD
	Siège	27 Old Gloucester Street 99999 Londres - Royaume-Uni
	N° d'identification si entité française	79812686800016
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Non déposé en France

5.3 Opérations avec les parties liées

Les principales opérations réalisées avec les parties liées au cours de l'exercice 2025 sont les suivantes:

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
Avec les sociétés actionnaires principaux de Meetic S.A.S.		7 452 830 €	Créances et comptes rattachés
Avec les sociétés actionnaires principaux de Meetic S.A.S.		3 933 943 €	Dettes et comptes rattachés
Avec les sociétés actionnaires principaux de Meetic S.A.S.		1 131 561 €	Refacturation intragroupe (Charge)
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		15 119 297 €	Créances et comptes rattachés
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		19 135 266 €	Refacturation intragroupe (Charge)
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		4 872 265 €	Cash pool débiteur
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		-39 481 783 €	Cash pool créditeur
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		-68 276 513 €	Refacturation intragroupe (Produit)
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		-2 896 414 €	Produits financiers
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		941 315 €	Charges financières

5.4 Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune information n'est fournie concernant la rémunération des dirigeants, dans la mesure où cela reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Depuis la transformation en S.A.S., la société ne verse plus de jetons de présence.

Aucun prêt ni caution n'a été accordé aux dirigeants par la société Meetic SAS ou par une des filiales contrôlées au 31 décembre 2025.

5.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 201 640 € HT.

5.6 Informations sur les écarts de conversion

Au 31 décembre 2025, les écarts de conversion présentent les caractéristiques suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Écarts de conversion Actif (ECA) — perte de change latente	6 150 942 €	1 032 752 €
Écarts de conversion Passif (ECP) — gain de change latent	5 084 631 €	2 373 588 €
Provision pour risque de change constituée (couverture de l'ECA)	6 150 942 €	1 032 752 €

La hausse significative des ECA en 2025 (+5,1 M€) résulte principalement de la dépréciation de la livre sterling et de la couronne suédoise par rapport à l'euro à la clôture, impactant les créances intragroupes libellées en devises.

Docusign Envelope ID: A0957881-0BBB-86C5-833F-2555CB600B27

Conformément au principe de prudence, la totalité de l’ECA est couverte par une provision pour risque de change (6 150 942 €).

5.7 Engagements hors bilan

Aucun engagement significatif hors bilan n'a été identifié à la date de clôture.

5.8 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture du 31 décembre 2025 et susceptible d'affecter la situation financière de la société n'a été identifié à la date d'établissement des présents comptes.

Néanmoins, il est prévu de procéder à la fusion de l'entité Friend Scout 24 GmbH au sein de Meetic SAS au cours de l'exercice 2026.

5.9 Note sur le règlement ANC n° 2024-07

Le règlement ANC n° 2024-07 relatif à la distinction entre les dettes et les autres fonds propres, publié au Journal Officiel le 27 décembre 2025, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. La SAS MEETIC ne détient pas d'instruments financiers hybrides susceptibles d'être reclassés en « Autres fonds propres » au titre de ce règlement. Aucune application anticipée n'a été retenue pour l'exercice 2025.



Meetic

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Meetic

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Meetic,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Meetic relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.4 Changements de méthodes intervenus en 2025 de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 18 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Michel Azogui

PARTIE 1 — ÉTATS FINANCIERS

1.1 Bilan — Actif

BILAN — Système de base — ACTIF (EUR)				
ACTIF	Exercice 31/12/2025			Exercice 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	46 697 423	42 030 236	4 667 186	6 754 074
Fonds commercial	17 133 722	5 574 000	11 559 722	11 559 722
Autres immobilisations incorporelles				2 501 212
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 342 292	8 060 813	1 281 479	1 622 471
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1) :				
Participations	205 845 101	182 417 294	23 427 807	24 944 781
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				21 943 193
Autres immobilisations financières	1 184 403	19 265	1 165 137	1 257 305
Total de l'actif immobilisé (III)	**280 202 940**	**238 101 609**	**42 101 331**	**70 582 758**
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2) :				
Créances Clients et Comptes rattachés	23 092 121		23 092 121	42 726 195
Autres créances	18 337 643		18 337 643	41 357 338
Charges constatées d'avance	1 694 799		1 694 799	2 133 806
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	96 981 308		96 981 308	56 259 106
Total de l'actif circulant (IV)	**140 105 870**	**-**	**140 105 870**	**142 476 445**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	6 150 942		6 150 942	1 032 752
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**426 459 752**	**238 101 609**	**188 358 141**	**214 091 955**
(2) Dont à moins d'un an			*42 624 562*	

1.2 Bilan — Passif

BILAN — Système de base — PASSIF (EUR)		
PASSIF	**Exercice 31/12/2025**	**Exercice 31/12/2024**
Capital [dont versé : 1 1915 203]	1 915 203	2 154 604
Primes d'émission, de fusion, d'apport	123 963 882	169 827 269
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	410 181	410 181
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(39 539 322)	(44 004 114)
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	13 659 636	4 464 792
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 078 172	5 078 172
Total des capitaux propres (I)	**105 487 752**	**137 930 904**
Provisions pour risques	6 150 942	1 032 752
Provisions pour charges	1 973 008	943 260
Total des provisions (II)	**8 123 949**	**1 976 012**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 064 630	13 535 841
Dettes fiscales et sociales	9 077 730	10 052 570
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 741 830	34 339 384
Produits constatés d'avance	8 777 621	13 883 656
Total des dettes (1) (III)	**69 661 811**	**71 811 451**
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	5 084 631	2 373 588
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**188 358 143**	**214 091 955**
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	*69 661 811*	
(2) Dont emprunts participatifs	*0*	

1.3 Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT — Système de base (EUR)		
	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Produits d'exploitation :		
Ventes de marchandises		
Production vendue	156 873 836	142 110 496
Montant net du chiffre d'affaires	156 873 836	142 110 496
Production stockée		
Production immobilisée	1 186 461	2 775 970
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	443 260	1 180 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 670	
Autres produits	2	7 633
Total des produits d'exploitation (I)	**158 510 230**	**146 074 100**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (1)	95 670 098	79 193 364
Impôts, taxes et versements assimilés	3 130 243	3 088 804
Salaires	18 889 273	16 887 687
Cotisations sociales	7 911 638	8 216 921
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 831 328	6 669 064
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	674 553	3 500 000
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	1 473 008	170 000
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	33 000	
Autres charges	1 491 228	2 039 505
Total des charges d'exploitation (II)	**134 104 369**	**119 765 345**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**24 405 861**	**26 308 754**
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier / - Redevances de crédit-bail immobilier	*0*	

COMPTE DE RÉSULTAT — Système de base (EUR)		
	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participation (2)	2 896 414	3 896 578
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 399 846	883 972
Reprises sur dépréciations et provisions	1 032 752	386 787
Différences positives de change	1 515 642	715 239
Produits des cessions d'immobilisations financières	96 075	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	**6 940 729**	**5 882 576**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 667 916	16 406 752
Intérêts et charges assimilées (3)	941 315	1 402 228
Différences négatives de change	2 785 927	335 994
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	1	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	**11 395 159**	**18 144 974**
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	**(4 454 430)**	**(12 262 399)**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II +/- III - IV + V - VI)	**19 951 431**	**14 046 356**
Produits exceptionnels (VII)	-	243 713
Charges exceptionnelles (VIII)	-	147 713
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**-**	**96 000**
Participation des salariés aux résultats (IX)	323 209	926 401
Impôts sur les bénéfices (X)	5 968 587	8 751 163
Total des produits (I+III+V+VII)	**165 450 959**	**152 200 388**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**151 791 323**	**147 735 597**
BENEFICE OU PERTE	**13 659 635**	**4 464 792**
(2) Dont produits concernant les entités liées	*2 896 414*	
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	*941 315*	

PARTIE 2 — PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Cadre réglementaire et référentiel applicable

Les comptes annuels de la SAS MEETIC, établis au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025, sont préparés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général (règlement ANC n° 2014-03) tel que modifié par le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

La SAS MEETIC est la société mère française d'un groupe international actif dans le secteur des services de rencontres en ligne. Elle est détenue à 100 % par la Succursale Match.com Europe Ltd (SIREN 798 126 868), elle-même filiale de Match Group, Inc. (Dallas, Texas, USA), entité mère ultime du groupe.

2.2 Faits significatifs de l’exercice 2025

Migration de la plateforme technique vers l’infrastructure Match Group

Au cours de l’exercice 2025, la société a mené la migration de ses systèmes et applications vers la plateforme technique mutualisée du groupe Match. Cette migration, finalisée en 2026, a constitué un projet structurant majeur visant à optimiser l’efficacité opérationnelle et renforcer la fiabilité des infrastructures.

Le développement de la coopération intra groupe permettra ainsi d’accroître les performances et résultats du groupe.

Rupture conventionnelle collective

Dans le cadre de sa démarche d’adaptation et d’optimisation de son organisation, la société a mis en œuvre au cours de l’exercice 2025 une rupture conventionnelle collective (RCC). Cette mesure s’inscrit dans une stratégie globale de recentrage des compétences et d’allégement de la structure de coûts, visant à soutenir la compétitivité et la performance durable de la société.

Réduction de capital

Au cours de l’exercice 2025, la société a procédé à une réduction de capital d’un centime d’euro par action. La valeur nominale de chacune des 23 940 039 actions composant le capital a ainsi été ramenée de 0,08 € à 0,07 €, soit une réduction de capital de 239 400,39 €.

2.3 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux suivants :

- Régularité et sincérité : les comptes donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de la société.
- Continuité d'exploitation : les comptes sont établis dans l'hypothèse de la continuité de l'activité.
- Permanence des méthodes : les méthodes d'évaluation et de présentation appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent, sauf modifications mentionnées ci-après.
- Prudence : les résultats ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont réalisés, les charges et risques probables sont provisionnés.
- Indépendance des exercices : les charges et produits sont rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

2.4 Changements de méthodes intervenus en 2025

En application du règlement ANC n° 2022-06, les modifications suivantes ont été apportées à la présentation des états financiers :

- Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (anciens comptes 675/775) sont désormais présentées en résultat d'exploitation (comptes 657/757) et non plus en résultat exceptionnel.
- Le compte 791 (transferts de charges) a été supprimé conformément à l'article 1er du règlement.
- Les amendes et pénalités (ancien compte 671200) sont désormais comptabilisées en compte 658200 (charges diverses de gestion courante) et non plus en charges exceptionnelles.
- Le système développé est supprimé. Les états financiers sont présentés selon le modèle de base (art. 821-1 et 821-2 du PCG).

Ces changements ont eu un impact sur la présentation des comptes mais n'ont pas eu d'incidence sur le résultat net de l'exercice.

2.5 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L’établissement d’états financiers dans le référentiel comptable français conduit la Direction de Meetic à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d’actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l’annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. La Direction revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :

- Les immobilisations
- Les créances
- Les provisions

sont conformes aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de l'Ordre des Experts Comptables.

Les principales règles et méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, comptabilisées au coût de production ou d'acquisition, sont constituées :

- De dépenses liées à la création des sites amorties sur 2 ans.
- D'achats de logiciels et de licences, qui sont amortis sur leur durée d'utilité avec un maximum de 3 ans en linéaire.
- De fonds commerciaux (Lexa.nl, Amoureux.com, Pasta Party). Leurs durées d'utilisation ne sont pas déterminables et donc par conséquent non amortissables (sauf mention spécifique dans les notes)
- D'un mali de fusion généré suite à la TUP de la société FC&CO pour un montant de 2 273 k€.

Dans le cas des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée lorsque la valeur d'inventaire, appréciée en fonction de sa valeur d'utilité, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Dans le cadre de la première application, au 1er janvier 2016, du Règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 qui transpose la directive comptable européenne 2013/34/UE, une analyse relative aux fonds commerciaux et aux malis techniques a été menée.

Au terme de cette analyse, l'affectation des fonds de commerce au poste « fonds commercial » n'a pas été remise en cause.

Sauf exception, les fonds commerciaux de la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. En conséquence, ils ne sont pas amortis sauf mention spécifique dans les notes ci-dessous mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Le fonds commercial de 17 133 722€ (brut) fait l'objet d'une dépréciation annuelle sur la base d'un test de valeur recouvrable ; une dépréciation cumulée de 5 574 000€ est constatée au 31/12/2025.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les éléments de l'actif corporel ne comprennent pas plusieurs composants au sens du règlement CRC n°2002-10.

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

- Installations générales, agencements, aménagements 5 ans linéaire
- Matériel de transport 1 an linéaire
- Matériel de bureau et informatique 3 ans linéaire
- Mobilier 5 ans linéaire

Pour le matériel de bureau et informatique, un amortissement dérogatoire est doté en complément entre la durée réelle et la durée d'usage restant admise sur le plan fiscal.

Titres de participation

Les titres de participation comprennent les acquisitions des sociétés, Neu.de, Match International Limited, Match.com Nordic AB, Match.com Global Investments SARL, Massive Media Europe NV et Meetic Italia SLU.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. La société a, en effet, opté pour l'inscription à l'actif des dépenses d'honoraires directement imputables à l'acquisition des titres. Cette option irrévocable est différente du traitement retenu concernant les rubriques immobilisations incorporelles et corporelles. Si le contrat prévoit une clause de complément de prix à payer par Meetic S.A.S. aux vendeurs, une estimation provisoire du coût d'acquisition complémentaire est réalisée lors de l'acquisition et révisée à chaque clôture.

Lorsque la valeur d'inventaire, appréciée en fonction de la valeur d'utilité ou de la juste valeur, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participations, la société a utilisé la méthode des flux nets de trésorerie actualisés de l'entité diminués/augmentés de la dette/trésorerie nette composés d'un horizon de prévision de 5 ans et d'une valeur terminale actualisée ou jusqu'à l'obtention de flux nuls.

Un amortissement dérogatoire est doté au prorata temporis sur la partie des frais d'acquisition incorporés aux prix de revient des titres. Ces frais sont amortis sur 5 ans.

Au 31/12/2025, les dépréciations sur titres de participation s'élèvent à 182 417 294 € (contre 180 900 321 € au 31/12/2024), soit une dotation nette de l'exercice de 1 514 973 €.

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsqu'une perte probable apparaît. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances rattachées à des participations

Ces créances sont relatives aux avances de trésorerie auprès des filiales du Groupe. Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. La valeur de ces créances est testée dans le cadre du test de dépréciation portant sur les titres de participation.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont constituées des dépôts et cautionnements versés.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les valeurs mobilières font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation calculée par catégorie de titres, afin de ramener leur valeur nette comptable au cours de clôture ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées en compte de résultat.

Au 31/12/2025, les VMP comprennent 80 000 000 € de dépôts à court terme, valorisés à leur valeur nominale.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des dépenses de loyer. En effet, les frais de loyer sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été consommés.

Le complément est constitué des charges opérationnelles courantes.

Opérations en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par la société sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont enregistrées en écarts de conversion actif (6 150 942 €) et passif (5 084 631 €). La perte nette de change latente est couverte par une provision pour risque de change d'un montant identique (6 150 942 €).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué principalement de produits de souscription aux services de rencontres en ligne (abonnements). Ces services proposés aux clients constituant une prestation continue dans le temps, le chiffre d'affaires est reconnu prorata temporis sur une base journalière. Les produits constatés d'avance représentent la part des abonnements facturés mais couvrant des périodes postérieures à la clôture.

Les revenus issus des technologies mobiles sont constitués des reversements des opérateurs mobiles avec lesquels la société a conclu un partenariat, pour la présence de ses sites mobiles sur les portails des opérateurs. La rétrocession en provenance des opérateurs est comptabilisée en net de leurs frais de gestion lors de la livraison de la prestation.

Les revenus issus des campagnes d'affichage de bannières publicitaires sur le site de la société sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement des dites campagnes.

La société reconnait également un chiffre d'affaires lié aux prestations de services rendues aux autres sociétés du groupe.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, Meetic S.A.S. a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, etc.…) sont provisionnés dès lors qu'une obligation de Meetic S.A.S. envers un tiers existe à la clôture. Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles et sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif. Au 31/12/2025, les principales provisions sont les suivantes :

Nature de la provision	Montant 31/12/2025	Commentaire
Provision pour perte de change	6 150 942 €	Couvre les ECA latents
Provision Severance	1 473 008 €	Indemnités de départ personnel
Provision remise en état	500 000 €	Remise en état locaux
TOTAL	**8 123 950 €**	

Intégration fiscale

La SAS MEETIC est membre du groupe fiscal constitué par la Succursale Match.com Europe Ltd (société mère au sens fiscal, SIREN 798 126 868) depuis le 1er janvier 2015. La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société membre est imposée comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. La créance ou dette d'intégration fiscale est constatée dans les comptes de la société membre. Au 31/12/2025, MEETIC présente une dette d'intégration fiscale de 6 952 830 €.

Engagements retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés, pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Les engagements sont proches de zéro au 31 décembre 2025 compte tenu de la faible ancienneté des salariés et du taux de rotation des effectifs. Aucune provision pour engagement de retraite n'a été comptabilisée à la clôture de la période.

PARTIE 3 — INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 Immobilisations

La variation de -22M€ sur les immobilisations financières brutes s'explique par une distribution d'un prêt de 22M€ envers MEL à MEL French Branch.

La société a constaté une dépréciation sur ses propriétés intellectuelles (LoveScout) à hauteur de 675K€.

La méthode retenue pour la valorisation des titres MIL a consisté à déterminer la valeur du patrimoine de la société MIL au 31 décembre 2025, tout en tenant compte de ses résultats prévisionnels pour l'année 2026.

Par conséquent, la société a constaté une dépréciation sur ses titres de participation MIL à hauteur de 1,5M€.

Tableau des immobilisations (EUR)				
Rubriques (a)	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	64 900 966	2 468 212	-3 538 033	63 831 145
Immobilisations corporelles	8 732 502	609 790		9 342 292
Immobilisations financières	229 064 865	4 737	-22 040 098	207 029 504
Total	**302 698 333**	**3 082 739**	**-25 578 131**	**280 202 941**

Tableau des amortissements (EUR)						
Rubriques (a)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	Variable	Linéaire	24 871 958	3 880 545	-1 036 820	27 715 683
Immobilisations corporelles	Variable	Linéaire	7 110 031	950 783		8 060 814
Immobilisations financières						0
Total			**31 981 989**	**4 831 328**	**-1 036 820**	**35 776 497**

Tableau des dépréciations (EUR)				
Rubriques (a)	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	19 214 000	674 553		19 888 553
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	180 919 586	1 516 975	-1	182 436 560
Total	**200 133 586**	**2 191 528**	**-1**	**202 325 113**

3.2 Provisions

Tableau des provisions					
Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
1. Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	5 078 172 €	0 €	0 €	0 €	**5 078 172 €**
Sous-total provisions réglementées (I)	**5 078 172 €**	**0 €**	**0 €**	**0 €**	**5 078 172 €**
2. Provisions pour risques et charges					
Provision pour perte de change	1 032 752 €	6 150 942 €	-1 032 752 €	0 €	**6 150 942 €**
Provision Indemnités de licenciement	30 000 €	1 473 008 €	-30 000 €	0 €	**1 473 008 €**
Provision litige	913 260 €	0 €	-413 260 €	0 €	**500 000 €**
Sous-total provisions pour risques et charges (II)	**1 976 012 €**	**7 623 950 €**	**-1 476 012 €**	**0 €**	**8 123 950 €**
3. Provisions pour dépréciations					
Dépréciations immo. Incorporelles	19 214 000 €	674 553 €	0 €	0 €	**19 888 553 €**
Dépréciations titres de participation	180 900 321 €	1 516 974 €	-1 €	0 €	**182 417 294 €**
Dépréciations autres immo. Financières	19 265 €	0 €	0 €	0 €	**19 265 €**
Sous-total provisions pour dépréciations (III)	**200 133 586 €**	**2 191 527 €**	**-1 €**	**0 €**	**202 325 112 €**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	**207 187 770 €**	**9 815 477 €**	**-1 476 013 €**	**0 €**	**215 527 234 €**

Ventilation des dotations et reprises par nature de résultat

Nature	Dotations 2025	Reprises 2025
Dotations/reprises d'exploitation	2 147 561 €	443 260 €
Dotations/reprises financières	7 667 916 €	1 032 752 €
Dotations/reprises exceptionnelles	—	—
TOTAL	**9 815 477 €**	**1 476 013 €**

3.3 Échéances des créances

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice (EUR)			
Créances (a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	1 184 403		1 184 403
Créances de l'actif circulant	41 429 763	40 929 763	500 000
Charges constatées d'avance	1 694 799	1 694 799	
Total	**44 308 965**	**42 624 562**	**1 684 403**

Les créances clients et comptes rattachés, ainsi que les autres créances sont à échéance de moins d'un an.

3.4 Échéances des dettes

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice (EUR)				
Dettes (a)	**Montant brut**	**Échéance à un an au plus**	**Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus**	**Échéance à plus de cinq ans**
Fournisseurs et comptes rattachés	12 064 630	12 064 630		
Personnel et comptes rattachés	3 493 558	3 493 558		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 571 720	2 571 720		
État et autres collectivités publiques	3 012 452	3 012 452		
Autres dettes	39 741 830	39 741 830		
Produits constatés d'avance	8 777 621	8 777 621		
Total	**69 661 811**	**69 661 811**	**0**	**0**

Les autres dettes sont à échéance de moins d'un an et correspondent aux flux de cash pool entre les sociétés du groupe.

3.5 Filiales et participations

Au 31/12/2025, MEETIC détient directement 5 filiales à 100 % et une participation à 50 % :

Tableau des filiales et participations				
Filiales et participations	**Informations financières**			
	Capitaux propres (2)(3)	**Quote-part du capital détenue (en %)**	**Valeur comptable des titres détenus (4) - Brute**	**Valeur comptable des titres détenus (4) - Nette**
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)				
1. Neu.de GmbH Weihenstephaner Str. 12, 81673 München – Allemagne	13 524 857 EUR	**100%**	21 129 436 €	0 €
2. Match.com International Ltd. 27 Old Gloucester Street, London WC1N 3AX – Royaume-Uni	18 269 173 GBP	**100%**	141 834 942 €	23 427 809 €
3. Match.com Nordic AB Deloitte AB, Box 386, 20123 Malmö – Suède	9 829 894 SEK	**100%**	451 617 €	0 €
4. Massive Media Europe Emile Braunplein 18, B-9000 Gent – Belgique	21 106 602 EUR	**100%**	15 967 967 €	0 €
5. Meetic Italia SRL 3 Piazza Filippo Meda, Milan 20121 – Italie	325 244 EUR	**100%**	10 000 €	0 €
A. Total des filiales			**179 393 962 €**	**23 427 809 €**
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
6. Match.com Global Investments SARL 1 Rue Peternelchen, 2370 Hesperange - Luxembourg	*n.d.*	**50%**	26 451 139 €	0 €
B. Total des participations			**26 451 139 €**	**0 €**
C. Total des filiales et des participations (A + B)			**205 845 101 €**	**23 427 809 €**

Tableau des filiales et participations				
Filiales et participations	Informations financières			
	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (3)(4)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)				
1. Neu.de GmbH Weihenstephaner Str. 12, 81673 München – Allemagne		1 142 932 €	160 782 €	
2. Match.com International Ltd. 27 Old Gloucester Street, London WC1N 3AX – Royaume-Uni		28 417 814 €	2 493 934 €	
3. Match.com Nordic AB Deloitte AB, Box 386, 20123 Malmö – Suède		8 436 887 €	28 288 €	
4. Massive Media Europe Emile Braunplein 18, B-9000 Gent – Belgique		3 224 €	68 397 €	
5. Meetic Italia SRL 3 Piazza Filippo Meda, Milan 20121 – Italie		103 298 €	11 935 €	
A. Total des filiales	**0**	**38 104 156 €**	**2 763 338 €**	**0**
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)				
6. Match.com Global Investments SARL 1 Rue Peternelchen, 2370 Hesperange - Luxembourg		0	-391 481 €	
B. Total des participations	**0**	**0**	**-391 481 €**	**0**
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**0**	**38 104 156 €**	**2 371 857 €**	

PARTIE 4 — INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1 Résultat exceptionnel

Aucun produit exceptionnel ni aucune charge exceptionnelle n'ont été enregistrés sur l’exercice.

4.2 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à 5 968 587 €. La SAS MEETIC est membre du groupe fiscal constitué par la Succursale Match.com Europe Ltd depuis le 1er janvier 2015.

Dans le cadre de ce régime, le résultat fiscal de MEETIC s'établit à 13 659 636 € (bénéfice), après réintégrations de 20 954 840 € et déductions de 11 402 528 €. L'IS théorique calculé sur ce résultat correspond à la charge enregistrée.

Aucun crédit d'impôt recherche ou autre crédit d'impôt significatif n'a été constaté sur l'exercice, seule une réduction mécénat de 720 € est appliquée.

4.3 Ventilation du chiffre d’affaires

Catégorie	France	Hors France	Total
Production vendue - services	62 853 737 €	94 020 099 €	156 873 836 €

Le chiffre d’affaires export représente 60 % du total des ventes.

PARTIE 5 — INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

5.1 Effectifs

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice 2025 s'établit à 204 personnes, dont 11 apprentis et 5 travailleurs handicapés.

Répartition des effectifs par catégorie	
Lignes à développer par catégorie de salariés	**Effectif moyen employé pendant l'exercice**
Employés	2
Cadres	202
Total	**204**

5.2 Entité consolidante

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés		Valeur / Information
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Match Group, Inc.
	Siège	8750 North Central Expressway, Dallas, TX 75231, USA
	N° d'identification si entité française	Non applicable (entité étrangère)
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Non déposé en France
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Succursale MATCH.COM EUROPE LTD
	Siège	27 Old Gloucester Street 99999 Londres - Royaume-Uni
	N° d'identification si entité française	79812686800016
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Non déposé en France

5.3 Opérations avec les parties liées

Les principales opérations réalisées avec les parties liées au cours de l'exercice 2025 sont les suivantes:

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées			
Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie liée au cours de l'exercice	Autres informations
Avec les sociétés actionnaires principaux de Meetic S.A.S.		7 452 830 €	Créances et comptes rattachés
Avec les sociétés actionnaires principaux de Meetic S.A.S.		3 933 943 €	Dettes et comptes rattachés
Avec les sociétés actionnaires principaux de Meetic S.A.S.		1 131 561 €	Refacturation intragroupe (Charge)
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		15 119 297 €	Créances et comptes rattachés
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		19 135 266 €	Refacturation intragroupe (Charge)
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		4 872 265 €	Cash pool débiteur
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		-39 481 783 €	Cash pool créditeur
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		-68 276 513 €	Refacturation intragroupe (Produit)
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		-2 896 414 €	Produits financiers
Avec lesquelles la Société a un lien de participation		941 315 €	Charges financières

5.4 Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Aucune information n'est fournie concernant la rémunération des dirigeants, dans la mesure où cela reviendrait à communiquer des informations individuelles.

Depuis la transformation en S.A.S., la société ne verse plus de jetons de présence.

Aucun prêt ni caution n'a été accordé aux dirigeants par la société Meetic SAS ou par une des filiales contrôlées au 31 décembre 2025.

5.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élèvent à 201 640 € HT.

5.6 Informations sur les écarts de conversion

Au 31 décembre 2025, les écarts de conversion présentent les caractéristiques suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Écarts de conversion Actif (ECA) — perte de change latente	6 150 942 €	1 032 752 €
Écarts de conversion Passif (ECP) — gain de change latent	5 084 631 €	2 373 588 €
Provision pour risque de change constituée (couverture de l'ECA)	6 150 942 €	1 032 752 €

La hausse significative des ECA en 2025 (+5,1 M€) résulte principalement de la dépréciation de la livre sterling et de la couronne suédoise par rapport à l'euro à la clôture, impactant les créances intragroupes libellées en devises.

Conformément au principe de prudence, la totalité de l’ECA est couverte par une provision pour risque de change (6 150 942 €).

5.7 Engagements hors bilan

Aucun engagement significatif hors bilan n'a été identifié à la date de clôture.

5.8 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture du 31 décembre 2025 et susceptible d'affecter la situation financière de la société n'a été identifié à la date d'établissement des présents comptes.

Néanmoins, il est prévu de procéder à la fusion de l'entité Friend Scout 24 GmbH au sein de Meetic SAS au cours de l'exercice 2026.

5.9 Note sur le règlement ANC n° 2024-07

Le règlement ANC n° 2024-07 relatif à la distinction entre les dettes et les autres fonds propres, publié au Journal Officiel le 27 décembre 2025, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. La SAS MEETIC ne détient pas d'instruments financiers hybrides susceptibles d'être reclassés en « Autres fonds propres » au titre de ce règlement. Aucune application anticipée n'a été retenue pour l'exercice 2025.